

Treize déchetteries au cœur d'une polémique

Les 30 000 habitants du Sirm* (syndicat intercommunal de la région de Montlhéry) vont-ils être obligés de se priver de déchetteries, même temporairement ? Depuis plusieurs mois, le Sirm est en conflit ouvert avec le Siredom, le super syndicat d'ordures ménagères dont il est client, pour l'accès à ses 13 déchetteries. Les nouveaux habitants du Sirm sont déjà privés de badges d'accès. Et pour le reste, il y a urgence : le contrat qui lie les deux syndicats arrive à terme le 5 avril...

Objet du litige : le coût de cette convention, 350 000 € par an, soit un peu plus de 11 € par habitant. Le Sirm estime payer trop cher et met en cause les procédures de contrôles du Siredom, jugées insuffisantes. Cela fait des années que des cartes, déclarées perdues ou volées et signalées par le Sirm, continuent d'être utilisées, sans problème, dans le réseau du Siredom... avec parfois des quantités improbables : jusqu'à 40 t déposées en trois mois par le même utilisateur !

Des fraudes éventuelles dénoncées par les collectivités

Sans le dire ouvertement, le Sirm se demande si des entreprises du bâtiment n'y déposeraient pas des gravats à bon compte. Car contrairement aux habitants, elles doivent payer l'accès ! Un coût qu'elles facturent à leurs clients. « Ce n'est pas à la collectivité de prendre cela en charge, conclut Claude Pons, maire UMP de Montlhéry et nouveau président du Sirm. Je veux bien payer pour ce que je dois, mais seulement pour ce que je dois. » Depuis décembre, le Sirm a engagé le bras de fer et ne paie plus ses factures. Il réclame aussi au Siredom le surcoût



NOZAY, SAMEDI 26 FÉVRIER. La déchetterie de Nozay constitue le point de crispation dans le conflit entre le Sirm et le Siredom. Elle sera entièrement refaite d'ici à septembre.

(LP/L.C.)

qu'il estime avoir payé au fil des ans, environ 150 000 €. En attendant, Claude Pons a demandé une prolongation du contrat jusqu'en juin, le temps de régler tous ces problèmes... question restée, pour l'heure, sans réponse.

Au Siredom, si on reconnaît le problème des cartes perdues, on parle de « responsabilité partagée ». « C'est nous qui les avons alertés sur ce problème et nous sommes en train de le régler, explique Gérard Iacan son directeur. Le

Sirm pourrait aussi mieux sécuriser ses cartes. » La déchetterie de Nozay, qui constitue un point de crispation dans ce dossier — c'est la plus utilisée par les habitants du Sirm mais n'a aucun système de pesée — va être entièrement refaite d'ici à septembre avec un logiciel spécifique de contrôle, qui devrait ensuite être étendu au réseau. Un plafond annuel sera également introduit, et une caution pourra être demandée pour les badges. Une nouvelle rencontre est prévue la semaine pro-

chaine. Mais le Sirm, bien décidé à faire des économies, pourrait aussi lancer un appel d'offres et aller voir ailleurs...

En cas de conflit durable, rappelle-t-on au Sirm, les habitants peuvent toujours déposer leurs déchets dangereux dans les points de collecte prévus, déposer leurs encombrants lors du ramassage annuel, idem pour les déchets verts.

LOUISE COLCOMBERT

* Montlhéry, Ballainvilliers, Longpont-sur-Orne, Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas.